

du porte-pollen. Cette observation convient parfaitement à notre *Mentha Amblardii*, dont le porte-pollen n'est pas encore exactement connu.

Celui-ci diffère du *M. rotundifolio* \times *hirsuta* Timb. par ses tiges couchées-redressées, simples ou peu nombreuses à sa base, de moitié moins élevées et non rameuses au sommet, par des feuilles ovales-arrondies, ou ovales-allongées, moins hérissées, non bosselées et à peine cendrées en dessous, à dents plus irrégulières, appliquées, non étalées; par ses épis floraux moins serrés, avec un seul verticille inférieur, par ses calices à divisions aiguës, par ses étamines incluses, etc. Il diffère aussi du *M. silvestris* \times *hirsuta* par l'aspect moins soyeux de la surface des feuilles, celles-ci à dents plus irrégulières; par ses épis simples, moins allongés, plus serrés, aigus au sommet, à verticilles non interrompus, etc.

Comme cette Menthe est pourvue à sa base de nombreux stolons radicans, cette circonstance me permettra peut-être en septembre prochain d'en récolter un certain nombre d'échantillons destinés aux *Menthae exsiccatae praesertim gallicae*, et qui serviront à éclaircir, mieux que je ne le fais aujourd'hui, la parenté de notre *M. Amblardii*, mais dont le nom restera acquis à cet hybride intéressant.

M. Malinvaud dit qu'autant qu'il lui est permis d'émettre un avis sur le *Mentha Amblardii* Debx d'après l'unique échantillon qu'il a reçu par la poste, il rapproche cet hybride du *M. rotundifolio-hirsuta* Timbal-Lagrave (Malvd *Mentha exsicc.* n° 26) dont il ne lui paraît différer que par ses étamines incluses, et non exsertes comme dans la plante de Timbal.

M. G. Camus, secrétaire, donne lecture de la Note suivante :

SUR LA CONSERVATION DES HERBIERS, par **M. Alfred CHABERT.**

Dans une Note (1) relative à l'emploi du bichlorure de mercure seul ou combiné au chlorhydrate d'ammoniaque pour la conservation des plantes d'herbier, notre distingué confrère, M. Malinvaud, rappelle que, si des botanistes expérimentés diffèrent d'avis sur la valeur comparative de ces deux préparations, d'autres les croient également bonnes. Cette opinion est aussi la mienne, car dans la discussion on me paraît avoir oublié un facteur important relativement à la stabilité des sels de mercure : ce facteur est le papier.

(1) *Actes du Congrès de 1839*, 3^e fasc., p. 287.

Dans une ascension à la Sainte-Baume en 1885, je rencontrai un touriste américain fort instruit en chimie, M. Meisner, qui m'entretint longuement des travaux entrepris par lui, sur la demande d'un botaniste de sa famille, pour trouver un moyen durable de préserver les plantes sèches contre les insectes. Le papier, d'après lui, joue un grand rôle. Il avait analysé chimiquement des échantillons de divers papiers renfermant les uns des plantes attaquées, les autres des plantes bien conservées, et, dans les deux cas traitées ou non par le bichlorure pur ou uni à l'ammoniaque, il avait constaté que les sels de mercure se réduisent plus ou moins rapidement dans les papiers contenant du plâtre, de la chaux, certaines terres, certaines substances métalliques ou organiques provenant des couleurs des étoffes employées dans leur fabrication. Les papiers blanchis avec le chlore exercent la même action sur ces sels, surtout unis au chlorhydrate d'ammoniaque. Telle est probablement la cause des ravages observés par nos regrettés confrères Warion et Cosson. A Genève, M. Barbey qui, pour son herbier général et pour celui de Boissier, composés à eux deux de plus de deux mille paquets, emploie du papier blanc, a reconnu que le bichlorure seul ou ammoniacal ne suffit pas pour éloigner les insectes. Aussi fait-il passer les échantillons au sublimé avant de les placer en herbier; puis il fait soumettre les paquets aux émanations de sulfure de carbone à des époques périodiques. C'est là, je crois, le seul procédé vraiment efficace.

M. Meisner avait aussi constaté dans de vieux herbiers, et je l'ai observé moi-même dans celui de Bonjean à Chambéry sur des plantes non empoisonnées, que certains papiers épais et grossiers, contenant probablement de la terre, conservent parfaitement intacts depuis de longues années (60 à 80 ans) les échantillons qui y ont été placés. Il entre donc dans leur composition quelque substance qui chasse les insectes. Quelle est-elle? M. Meisner n'avait pu la reconnaître. Il affirmait que le meilleur papier d'herbier serait celui fabriqué uniquement avec de la cellulose végétale et non blanchi, tel que le papier fabriqué avec du bois. Malheureusement il n'est ni beau, ni bien lisse et a une couleur jaune ou jaunâtre. Pourtant je l'ai employé pour une partie de mes collections et n'ai pas à m'en plaindre.

Je regrette de ne pouvoir donner une analyse plus précise et plus complète des travaux de M. Meisner que je ne crois pas avoir été publiés. Il mourut quelques mois après notre excursion à la Sainte-Baume, des suites d'une chute faite dans un des glaciers du Bernina.

Un savant botaniste, qui s'est beaucoup occupé des mêmes questions, M. Songeon, croit que la substance qui, dans les vieux papiers, empêche la visite des insectes, est l'alun. Il se fonde sur ce fait que les plantes que, dans sa jeunesse, il a desséchées et oubliées dans les in-folio du

seizième siècle, s'y sont conservées jusqu'à présent dans un état d'intégrité parfaite. Or le papier de tous ces in-folio contient de l'alun. J'ai moi-même, à mes débuts de botaniste, il y a tantôt quarante ans, employé à la dessiccation des plantes les vieux livres de droit de mon père, et particulièrement une belle édition des *Institutionum Justiniani*, etc. (Lyon, 1553, apud Hugonem a Porta), et j'y retrouve aujourd'hui absolument intacts des *Orchis*, *Euphorbia*, *Campanula*, *Taraxacum*, *Crepis*, *Ranunculus*, etc., toutes plantes chéries des insectes. Il serait donc à désirer que l'on fît entrer de l'alun dans la fabrication des papiers d'herbier.

Me sera-t-il permis, en terminant, d'appeler l'attention de la Société sur le procédé que j'emploie pour conserver mes collections, dont la plus grande partie n'a pas été passée au sublimé? Je reconnais que le sulfure de carbone est le meilleur préservatif; mais il offre des dangers d'incendie et des dangers d'intoxication (1), il exige des précautions minutieuses et des locaux que tous n'ont pas. Après plusieurs essais infructueux d'acide phénique, de thymol, d'essence de thérébentine, etc., je me suis arrêté aux fumigations d'acide sulfureux pratiquées en brûlant 50 grammes de soufre par mètre cube dans les pièces où est mon herbier (2). J'en fais une tous les six mois et n'ai plus d'insectes. Ce procédé si facile et si rapide n'occasionne aucune dépense et aucune perte de temps; il n'altère pas les plantes et peut sauver les collections négligées, particulièrement dans les musées de province où gisent livrés aux vers des herbiers parfois intéressants.

M. G. Camus croit que, lorsqu'on a plongé des plantes dans une solution alcoolique de bichlorure de mercure combiné avec le chlorhydrate d'ammoniaque, la réduction de ce sel double est extrêmement lente surtout à l'abri de la lumière. On peut, selon lui, assurer presque indéfiniment la conservation des plantes ainsi empoisonnées en les plaçant dans des boîtes ou des armoires

(1) L'emploi du sulfure de carbone dans les vignobles phylloxérés a déterminé chez bon nombre d'ouvriers une impuissance longtemps persistante. J'ai constaté le même accident chez un jeune botaniste, dont le cabinet de travail contenant son herbier était habituellement infecté par le sulfure de carbone émanant des paquets qu'il y replaçait tous les trois jours après les avoir soumis à son action.

(2) Les portes et les fenêtres doivent être hermétiquement closes et, s'il est possible, collées; la pièce ne sera aérée qu'après quarante-huit heures; le soufre sera mis dans un vase de métal placé sur du sable ou de la terre, pour éviter tout risque d'incendie. Les gens dont la poitrine est délicate ne doivent pas faire ces fumigations eux-mêmes, ni entrer dans la pièce où elles ont été faites avant qu'elle ait été bien aérée; car l'acide sulfureux est très irritant pour les bronches et peut déterminer des crachements de sang.

fermées hermétiquement dans lesquelles on a soin d'entretenir de la naphthaline; ce corps est aussi efficace que le camphre pour éloigner les insectes, et son prix est beaucoup moins élevé.

SÉANCE DU 25 MARS 1892.

PRÉSIDENCE DE M. PRILLIEUX.

M. G. Camus, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 11 mars, dont la rédaction est adoptée.

M. le Président proclame membres de la Société :

MM. SAMBUC (Camille-Victor) et SOULIÉ (D^r Henri), professeurs à l'École de médecine et de pharmacie d'Alger, présentés dans la dernière séance par MM. Battandier et Trabut.

M. le Secrétaire général donne lecture de lettres de M^{mes} Arbost et Rouy, qui remercient la Société de les avoir admises au nombre de ses membres.

M. Malinvaud a le regret d'annoncer qu'il a été informé de la mort de M. Louis Kralik, le botaniste bien connu, domicilié à Tresserve (Savoie); toutefois, ayant reçu cette nouvelle indirectement et sans détail, il a écrit, pour en avoir la confirmation, à un confrère habitant Chambéry, dont il communiquera la réponse à la Société.

M. le Président donne lecture à la Société de la lettre suivante :

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE **M. J. DYBOWSKI** A M. PRILLIEUX.

Village de Bembé, H^t Oubangui, 7 novembre 1891.

... Je viens de faire une découverte qui me paraît avoir une telle importance que je m'empresse de vous en faire part.

Tout autour du village du chef Bembé, où je suis depuis deux jours et d'où demain matin je vais partir pour me diriger sur El-Kouti,